

Association des étudiant.e.s en philosophie de l'Université de Montréal

**GUIDE D'AIDE ACADÉMIQUE DES  
ÉTUDIANT.E.S EN PHILOSOPHIE DE  
L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL**

**Rédigé par François-Julien Côté-Remy et Camille G.Grenon  
Université de Montréal, Département de Philosophie  
Août 2015**

## Le département de philosophie

Adresse : Pavillon 2910, boul. Édouard-Montpetit, Montréal (QC) H3C 3J7

Téléphone : 514 343-6464

Site Web : <http://philo.umontreal.ca/accueil/>

## L'association étudiante de Philosophie (ADÉPUM)

Adresse : 2910 boul. Édouard-Montpetit, Montréal (Québec), H3T 1J7, Local 305

Téléphone : 514 343-6111 #1359

Site web : [www.adepum.wordpress.com](http://www.adepum.wordpress.com)

Courriel : [adepum@umontreal.ca](mailto:adepum@umontreal.ca)

**\*\*\*\*\*Urgence : En cas d'urgence sur le campus, vous pouvez communiquer en tout temps avec la Sûreté de l'Université de Montréal au (514) 343-7771\*\*\*\*\***

## **TABLE DES MATIÈRES**

0. Préface des auteur.e.s.....	1
1. Aide psychologique.....	2
1.1 Centre de santé et de consultation psychologique de l'Université de Montréal.....	2
1.2 Groupe d'action trans* de l'Université de Montréal (GATUM): Service de mentorat.....	4
1.3 Bureau d'intervention en matière de harcèlement (BIMH).....	5
2. Aide à la réussite.....	6
2.1 Accommodements aux évaluations.....	6
2.2 Consultation individuelle en aide aux stratégies d'étude/ Soutien à l'apprentissage.....	6
2.3 Centre d'aide en français/ Centre d'aide en communication écrite.....	7
2.4 Consultation en orientation scolaire et professionnelle.....	7
3. Aide financière.....	8
3.1 Les prêts et bourses de l'AFE.....	8
3.2 Bourses d'excellence et soutien financier.....	8
3.3 Banque alimentaire.....	8
3.4 Programme études-famille.....	9
4. Aide à l'intégration.....	9
4.1 Conseillère à l'intégration SAÉ.....	9
4.2 Bureau des étudiant.e.s internationaux.....	9
4.3 Service de jumelage aux étudiant.e.s.....	10
4.4 Vie étudiante de l'ADÉPUM.....	10
5. Après avoir épuisé ces ressources.....	10
5.1 Bureau de l'ombudsman.....	10

### **Préface des auteur.e.s**

La mission de ce petit guide de survie de l'étudiant.e est d'aider les membres de l'ADÉPUM à composer avec les différentes réalités estudiantines. En prenant soin d'être concis et efficace, ce guide aborde les principales problématiques qui touchent de près ou de loin la vie de l'étudiant.e : problèmes psychologiques, troubles financiers, angoisses académiques, intégration des nouveaux/nouvelles, etc. Plus qu'un simple document, ce guide se présente aussi comme un manifeste de solidarité envers les étudiant.e.s de l'ADÉPUM. Plus souvent qu'autrement, les études universitaires sont parsemées d'épreuves qui ne sont pas adressées, et le fardeau qui afflige les étudiant.e.s est souvent tabou au point où les personnes dans le besoin hésitent à en discuter. L'objectif de ce guide est donc double : d'abord, de reconnaître et d'identifier avec sérieux les problèmes que peuvent rencontrer les étudiant.e.s en philosophie, et ensuite de donner les outils et les ressources nécessaires pour surmonter lesdits problèmes.

Solidairement,

Exécutif de l'ADÉPUM, août 2015

## 1. Aide psychologique

### 1.1 Centre de santé et de consultation psychologique de l'Université de Montréal

Le Centre de santé et de consultation psychologique offre plusieurs services (psychologie, physiothérapie, médecine, nutrition, soins infirmiers, analyses de laboratoire, ateliers de formation et de prévention, etc.) aux étudiant.e.s et au personnel de l'Université de Montréal. Votre carte étudiante doit être présentée lors du rendez-vous. Vous trouverez ci-dessous les services disponibles ainsi que les coûts à défrayer pour les séances, tel qu'indiqué sur le site internet du centre (en date de août 2015).

Les étudiants de l'UdeM cotisant aux SAE (Service aux étudiant.e.s) bénéficient de tarifs préférentiels. Les étudiants ayant adhéré au régime de soins de santé et dentaires de la FAECUM ont droit à un remboursement complet ou partiel des frais de consultation, visitez les sites Web de la FAECUM (<http://www.faecum.qc.ca/services/assurances-aseq>) et de l'ASEQ (<http://www.santeetudiante.com/>) pour plus de détails :

#### Psychologie

Statut		Tarifs
Étudiant inscrit à l'UdeM cotisant aux SAE	de la 1 <sup>re</sup> à la 10 <sup>e</sup> entrevue	25 \$
	de la 11 <sup>e</sup> à la 20 <sup>e</sup> entrevue	35 \$
Étudiant inscrit à l'UdeM ne cotisant pas aux SAE		55 \$
Étudiant de HEC Montréal Étudiant de l'École Polytechnique		90 \$

#### La clinique médicale

##### Médecine générale

Le centre de santé offre un service d'urgence mineure est offert du lundi au vendredi, de 9 h à 17 h. Médecins et infirmières travaillent conjointement pour offrir une réponse immédiate à tout problème de santé urgent ou pour vous offrir d'autres alternatives. Les heures d'ouverture de la clinique d'urgence mineure peuvent varier selon l'achalandage de la journée. Aucune information sur le temps d'attente ne sera donnée par téléphone ou sur place.

Pour un problème spécifique, un examen annuel, gynécologique, une prescription de médicaments, une chirurgie mineure ou pour tout autre problème de santé, contactez le centre pour obtenir le service de consultation avec rendez-vous. Les infirmières peuvent aussi recevoir, sur rendez-vous, des patients pour les dépistages ITSS et certains autres problèmes de santé.

##### Médecine spécialisée

Consultations avec des spécialistes en dermatologie et en psychiatrie.  
Sur rendez-vous seulement, référence médicale obligatoire.

**Grille tarifaire (Cette grille varie d'année en année):**

**Nutrition**

Service	Étudiant de l'UdeM, de HEC Montréal et de Polytechnique cotisant	Étudiant de l'UdeM ne cotisant pas aux SAE	Employé de l'UdeM, HEC Montréal et de Polytechnique
Consultation	25 \$	55 \$	75 \$

**Physiothérapie**

	Étudiant de l'UdeM HEC Montréal et de Polytechnique cotisant	Étudiant de l'UdeM ne cotisant pas aux SAE	Employé de l'UdeM, HEC Montréal et de Polytechnique
Évaluation		35 \$	55 \$
Programme d'exercices		35 \$	55 \$
Traitement		35 \$	55 \$

**Soins infirmiers**

SOINS INFIRMIERS	Étudiant UdeM, HEC Montréal et Polytechnique cotisant	Étudiant hors Ude M SAÉ	Employé UdeM Poly-HEC
Injection de médicament	Gratuit	5 \$	15 \$
Lavage d'oreilles	Gratuit	20 \$	30 \$
Location de béquilles	Dépôt de 25 \$ 1 <sup>ère</sup> semaine : 5 \$ 2 <sup>e</sup> semaine et suivante : 1 \$ par semaine	Dépôt de 25 \$ 1 <sup>ère</sup> semaine: 7 \$ 2 <sup>e</sup> semaine et suivante : 2 \$ par semaine	Dépôt de 25 \$ 1 <sup>ère</sup> semaine : 7 \$ 2 <sup>e</sup> semaine et suivante : 2 \$ par semaine
Soins de plaie (médicament topique, pansement complexe) à compter de la 4 <sup>e</sup> visite	10 \$ par visite	15 \$ par visite	20 \$ par visite
Test de grossesse	5 \$	12 \$	15 \$

**Analyse de laboratoire**

Les frais varient en fonction du type d'analyse

Toutes ces informations se retrouvent sur le site internet du Centre de santé et de consultation psychologique :

- Site Web : <http://cscp.umontreal.ca/>
- Adresse : 2101, boul. Édouard-Montpetit (métro Édouard-Montpetit)
- Téléphone pour prendre rendez-vous: 514 343-6452

## **1.2 Groupe d'action trans\* de l'Université de Montréal (GATUM): Service de mentorat**

Le Groupe d'Action Trans\* de l'Université de Montréal est un groupe qui vise à promouvoir la reconnaissance des droits des personnes trans sur le campus de l'Université de Montréal. Dès l'automne 2015 un service de mentorat par les pairs sera offert aux individus qui se posent des questions sur leur identité de genre, qui veulent discuter avec des personnes ayant vécu la même réalité, qui désirent un soutien dans ses démarches en tant que personne trans\* à l'Université de Montréal ou qui veulent simplement se faire des ami.e.s.

En communiquant avec le GATUM, vous pourrez entrer en contact avec un mentor qui sera disponible pour répondre à vos questions, vous aider dans vos démarches et vous aider à briser l'isolement. La première rencontre aura lieu dans un espace public. Libre à vous de continuer les rencontres par la suite et à quelle fréquence aura lieu ces rencontres.

Pour bénéficier du programme de mentorat veuillez communiquer votre nom de préférence, le programme dans lequel vous étudiez, votre courriel ainsi que votre numéro de téléphone. Veuillez spécifier quelles sont vos attentes face à ce programme et si vous cherchez un mentor spécifique (trans, genderqueer, etc.). Envoyez votre message à l'adresse suivante : [mentorat@transumontreal.com](mailto:mentorat@transumontreal.com). Vos informations demeureront confidentielles et seules les responsables du programme de mentorat pourront y accéder.

Consultez leur site web afin de situer les espaces non-genrés (toilettes et vestiaires) sur le campus.

Pour plus d'informations sur le GATUM :

Site web : <http://transumontreal.com/mentorat/>

Courriel : [trans.umontreal@gmail.com](mailto:trans.umontreal@gmail.com)

Groupe Facebook : <https://www.facebook.com/trans.umontreal?fref=ts>

Le site web du GATUM vous offre aussi plusieurs liens vers d'autres groupes LGBT\* y compris ceux sur le campus de l'Université de Montréal :

- L'Alternative : Groupe LGBTQIA\* de l'Université de Montréal. L'Alternative organise surtout des événements sociaux.

Site Web : <http://www.alternative.umontreal.ca/>

Page Facebook : <https://www.facebook.com/alternative.udem> (L'Alternative dispose aussi d'un groupe secret.)

- Poly Out : Groupe LGBT et alliés de la Polytechnique.

Facebook : <https://www.facebook.com/Poly.Out>

### **1.3 Bureau d'intervention en matière de harcèlement (BIMH)**

Le BIMH offre des services de prévention et d'intervention concernant les cas de harcèlement à l'Université de Montréal. Le bureau s'occupe de fournir de l'information et des conseils confidentiels aux personnes qui considèrent vivre du harcèlement dans le contexte de leurs études ou de leur travail à l'Université, de faire de la médiation et des rencontres auprès des personnes concernées afin de parvenir à une entente, d'offrir de l'aide afin d'effectuer une plainte formelle pour harcèlement, d'organiser des formations et des activités d'information et de sensibilisation sur le campus de l'Université de Montréal.

Selon le Bureau d'intervention en matière de harcèlement : « On entend par harcèlement, une conduite :

- a. vexatoire se manifestant par des comportements, des paroles, des actes ou des gestes répétés, qui sont hostiles ou non désirés, conduite fondée ou non sur un des motifs discriminatoires interdits par la Charte des droits et libertés de la personne du Québec (race, couleur, sexe, grossesse, orientation sexuelle, état civil, âge sauf dans la mesure prévue par la loi, religion, convictions politiques, langue, origine ethnique ou nationale, condition sociale, handicap ou utilisation d'un moyen pour pallier ce handicap); et
- b. qui est de nature à porter atteinte à la dignité, à l'intégrité physique ou psychologique de la personne ou de nature à compromettre un droit ou qui est de nature à compromettre le rendement au travail ou aux études d'une personne ou d'un groupe de personnes ou a créer un climat de travail ou d'étude intimidant ou hostile.

Une seule conduite grave, y inclus la conduite assortie explicitement ou implicitement d'une promesse de récompense ou d'une menace, peut aussi constituer du harcèlement si elle porte une telle atteinte et produit un effet nocif continu. »

Si vous pensez être victime de harcèlement, connaissez une personne qui pourrait en être victime ou avez des questions n'hésitez pas à communiquer avec le BIMH :

- Site Web : <http://www.harcelement.umontreal.ca/>
- Téléphone : 514 343-7020
- Courriel : [harcelement@umontreal.ca](mailto:harcelement@umontreal.ca)
- En personne au bureau : 3535, chemin Queen Mary, bureau 207 (métro Côte-des-Neiges)
- Adresse postale : C. P. 6128, succursale Centre-Ville, Montréal (Québec), H3C 3J7



## **2. Aide à la réussite**

### **2.1. Accommodements aux évaluations**

En cas de situations particulières (dépression, troubles d'apprentissage, etc.) vous devez remplir le formulaire intitulé «Demande pour des mesures d'accommodements à un examen» qui se trouve sur le site internet du Service aux étudiants en situation de handicap. Par la suite, vous devez faire parvenir votre formulaire signé par le ou la professeur.e à Alain Constantine ([alain.constantine@umontreal.ca](mailto:alain.constantine@umontreal.ca)) dans les délais de 3 semaines avant la date de l'examen pour répondre à vos besoins.

Attention : Si vous avez des cours dans une autre faculté, veuillez consulter le site web afin de connaître la personne ressource à contacter :

[http://www.bsesh.umontreal.ca/documents/Changements\\_importantes\\_pour\\_vos\\_examens\\_3.pdf](http://www.bsesh.umontreal.ca/documents/Changements_importantes_pour_vos_examens_3.pdf)

Pour une demande de délai de remise de travail, ou pour une absence à un examen intra ou final il faut remplir un formulaire au département de philosophie en fournissant un bon motif ou un billet médical en vertu des articles 9.7, 9.8, et 9.9 du règlement des études de 1er cycle :

(<http://secretariatgeneral.umontreal.ca/documents-officiels/reglements-et-politiques/reglement-des-etudes-de-premier-cycle/#c3040>).

Pour les examens intra, il revient aux professeur.e.s de décider comment la note de l'examen intra est obtenue.

S'il s'agit d'un examen final, le responsable du SAFIRE (Service d'appui à la formation interdisciplinaire et à la réussite étudiante) rendra sa décision et l'étudiant sera convoqué à un examen différé qui se tiendra environ un mois après le début du trimestre suivant.

Dans tous les cas vous devez remplir le formulaire qui convient à votre situation sur le site web du SAFIRE. Pour remplir les formulaires du SAFIRE : <http://safire.umontreal.ca/reussite-et-ressources/ressources-etudiantes/>

### **2.2 Consultation individuelle en aide aux stratégies d'étude/ Soutien à l'apprentissage**

Si vous avez de la difficulté à réussir vos cours, des problèmes de planification et d'organisation, des problèmes dans vos méthodes d'étude, de l'anxiété de performance, une perte de motivation, un stress intense lors de vos examens, de la difficulté à écrire un mémoire ou une thèse de doctorat, de la difficulté dans la préparation d'un exposé oral, des troubles d'apprentissage (trouble déficitaire de l'attention par exemple), il serait bon pour vous de consulter les services d'aide à l'apprentissage offerts par le Service aux étudiants de l'UdeM.

Vous pouvez vous inscrire à des activités de formation, des ateliers ou encore consulter un.e psychologue ou un.e orthopédagogue sur place afin de vous aider à identifier les sources de vos problèmes d'apprentissage. Pour prendre rendez-vous ou pour plus d'informations :

- Téléphone : 514 343-6736
- Site Web : <http://www.cesar.umontreal.ca/apprentissage/consultations.htm>
- Grille tarifaire:  
[http://www.cesar.umontreal.ca/apprentissage/documents/Grille\\_tarifaire.pdf](http://www.cesar.umontreal.ca/apprentissage/documents/Grille_tarifaire.pdf)

### **2.3 Centre d'aide en français/ Centre d'aide en communication écrite**

Le Centre d'aide en français (CAF) a pour mission de fournir un soutien concret aux étudiants et aux étudiantes éprouvant des difficultés à maîtriser la langue française écrite et à rédiger leurs travaux. Si vous souhaitez vous perfectionner en travaillant avec une personne compétente ou si vous préférez profiter du matériel spécialisé en autoformation en français (ouvrages de référence, cahiers d'exercices, logiciels, etc.), vous trouverez sur le campus un lieu de travail stimulant, propice à l'amélioration de votre maîtrise de la langue.

Le centre offre un programme de rencontres individuelles avec un tuteur ou une tutrice, soit du travail personnel au moyen des ressources linguistiques du CAF.

Droits d'inscription (non remboursables)

25 \$ (premier cycle);

50 \$ (cycles supérieurs).

Pour plus d'informations :

- Site Web : <http://www.cce.umontreal.ca/caf.htm>
- Téléphone: 514 343-5955
- Courriel : [cce@umontreal.ca](mailto:cce@umontreal.ca)
- Adresse : Pavillon J.-A.-DeSève, 2332 boul. Édouard-Montpetit, bureau C-4511, Montréal (métro Édouard-Montpetit)

### **2.4 Consultation en orientation scolaire et professionnelle**

Si vous êtes à la recherche d'un objectif scolaire ou professionnel, de solutions à la suite d'un refus, d'un échec, d'un mauvais choix ou d'un manque de motivation, si vous rencontrez des difficultés pendant vos études ou vos stages, si vous désirez voulez découvrir de nouvelles possibilités d'emploi, vous pouvez rencontrer sans rendez-vous un conseiller ou une conseillère du secteur *Information scolaire et professionnelle*.

Le centre offre des ateliers d'orientation pour favoriser le développement de carrière. Ils sont adaptés aux besoins des personnes en réflexion face à leur cheminement scolaire ou professionnel. Il est aussi possible d'effectuer des consultations individuelles pour vous amener à réfléchir et à clarifier la perception que vous avez de vous-même. Le conseiller ou la conseillère favorise votre engagement dans l'élaboration de projets reliés autant à votre personnalité qu'à la réalité du monde du travail. Vous pouvez aussi rencontrer un mentor pour vérifier votre choix de carrière. Le projet Télémaque permet aux étudiant.e.s de l'UdeM de vérifier leur choix sur le terrain en rencontrant une personne qui exerce la profession visée.

Pour plus d'informations :

- Site Web : <http://cesar.umontreal.ca/Orientation/accueil.htm>
- Téléphone : 514 343-6736
- Adresse : Pavillon 2101, boul. Édouard-Montpetit, Montréal QC
-

### **3. Aide financière**

#### **3.1 Les prêts et bourses de l'AFE**

Si vous ne pensez pas être en mesure de financer vos études universitaires, vous pouvez toujours vous référer au programme gouvernemental de l'AFE (Aide financière aux études), lequel dispense des prêts et des bourses à des centaines de milliers d'étudiant-e-s partout à travers le Québec. Pour savoir si vous êtes admissible à ce programme, vous pouvez consulter le site internet de l'AFE à l'adresse suivante : <http://www.mesrs.gouv.qc.ca/aide-financiere-aux-etudes/>. Sachez également qu'il vous est possible de calculer l'aide qui vous serait versée grâce au « Simulateur de calcul » qui se trouve lui aussi sur le site internet de l'AFE.

\*Important : tous les étudiant-e-s des cycles supérieurs (à l'exception de ceux et celles qui bénéficient des bourses d'excellence telles que le CRSH ou le FRQSC) sont *de facto* éligibles au programme de prêts et bourses de l'AFE<sup>1</sup>. N'hésitez donc pas à remplir une demande! Pour toute autre question, vous pouvez vous rendre au bureau de l'aide financière (BAF) de l'Université de Montréal qui est situé au 2332, boul. Édouard-Montpetit, 4e étage, local A-4302 (Pavillon J.-A.-DeSève)

#### **3.2 Bourses d'excellence et soutien financier**

À chaque année, la SAÉ (Service aux étudiant-e-s) offre des bourses d'excellence pour les étudiant-e-s qui ont des problèmes financiers, un « handicap<sup>2</sup> » quelconque ou encore un excellent dossier académique. Pour connaître les détails de ces offres, vous pouvez consulter le site internet de la SAÉ à l'adresse suivante : <http://bourses.umontreal.ca/concourssae>. Pour les étudiant-e-s des cycles supérieurs, il y a bien sûr les bourses d'excellence du CRSH et du FRQSC : le concours a lieu à tous les ans à l'automne, et sachez qu'il faut s'y prendre une année à l'avance! La Faculté des études supérieures et postdoctorales (FESP) offre aussi des bourses aux étudiant-e-s des cycles supérieurs qui ne sont bénéficiaires des programmes du CRSH ou du FRQSC : le département annonce généralement la tenue de ces concours deux fois par an (surveillez vos courriels). Pour plus d'informations, consultez le site internet de la FESP à l'adresse suivante : <http://www.fesp.umontreal.ca/fr/le-soutien-financier/bourses.html>.

#### **3.3 Banque alimentaire**

Si vous éprouvez des difficultés financières et que vous ne pensez pas être en mesure de vous nourrir adéquatement, la Banque Alimentaire de l'Université de Montréal est là pour vous aider. Tous les lundis, dès 16h30, le café étudiant de Math-Info (1er étage, Pavillon André Aisenstadt) ouvre ses portes à tout étudiant-e de l'Université de Montréal, de la Polytechnique ou du HEC ayant besoin de nourriture. Pour en bénéficier, apportez simplement vos sacs d'épicerie et présentez-vous sur place. Abonnez-vous à leur groupe facebook (Banque alimentaire UdeM) pour plus de détails, ou contactez les responsables à l'adresse suivante : [badeudem@gmail.com](mailto:badeudem@gmail.com).

---

<sup>1</sup> Les étudiant-e-s inscrit-e-s aux cycles supérieurs sont considéré-e-s comme étant « économiquement indépendant-e-s » de leurs parents. De ce fait, ils et elles sont éligibles au programme de l'AFE.

<sup>2</sup> Par exemple, une maladie ou une « déficience fonctionnelle majeure ».

### **3.4 Programme études-famille**

Vous êtes parent et vous êtes présentement aux études? L'Université de Montréal offre plusieurs services et activités pour vous aider à composer avec cette réalité. Ainsi, vous pouvez bénéficier du programme études-famille, le quel propose une série d'activités pour les parents-étudiants et leur famille. Pour plus d'informations, consultez le site internet du programme à l'adresse suivante : <http://www.ahc.umontreal.ca/etudesfamille/>.

Important : l'ADÉPUM offre gratuitement un service de gardiennage aux étudiant-e-s qui souhaitent participer aux différentes activités académiques du département de philosophie (colloque, conférences, etc.). Pour réserver votre place, vous devez contacter l'association étudiante à l'adresse suivante dans un délai raisonnable : [adepum@umontreal.ca](mailto:adepum@umontreal.ca).

## **4. Aide à l'intégration**

### **4.1 Conseillère à l'intégration**

Vous êtes nouveau à l'Université de Montréal et vous souhaitez vous intégrer à la communauté? Si vous avez besoin de conseils pratiques, vous pouvez prendre rendez-vous avec la conseillère à l'intégration de SAÉ en la contactant au numéro de téléphone suivant : 514 343.6111, poste 45156. Il est également possible de se présenter en personne au 4<sup>e</sup> étage, local 4220, du pavillon J.-A. –DeSève.

### **4.2 Bureau des étudiant-e-s internationaux**

Vous arrivez de l'étranger pour étudier à l'Université de Montréal? Le bureau des étudiant-e-s internationaux (BEI) est là pour vous aider. La mission du BEI est de vous assister dans votre intégration à l'Université et plus largement dans la société québécoise. Pour plus de détails, veuillez consulter le site internet du BEI à l'adresse suivante : <http://www.bei.umontreal.ca/>. Il est possible également de prendre rendez-vous avec des conseillers/conseillères en les contactant à l'adresse suivante : [bei@sae.umontreal.ca](mailto:bei@sae.umontreal.ca). Vous pouvez aussi vous présenter en personne au pavillon J.-A. – DeSève situé au 2332, boul. Édouard-Montpetit, local C-351.

### **4.3 Service de jumelage aux étudiant-e-s internationaux**

Vous arrivez de l'étranger pour étudier à l'Université de Montréal? L'action humanitaire et communautaire (AHC) de l'Université de Montréal vous offre un service de jumelage (aussi appelé programme « passerelle ») pour vous aider dans votre intégration. Ainsi, il vous est possible de vous jumeler avec un ou une étudiant-e de l'Université de Montréal : cette personne est formée pour répondre à vos questions et faciliter votre intégration dans la communauté universitaire. Pour bénéficier de ce programme, vous devez remplir le formulaire d'inscription qui se trouve à l'adresse suivante : <http://www.ahc.umontreal.ca>.

### **4.4 Vie étudiante de l'ADÉPUM**

Bien évidemment, le meilleur moyen de s'intégrer à la communauté universitaire réside dans la participation aux activités de l'Association Étudiante locale. En philosophie, l'ADÉPUM offre une panoplie d'activités réparties sur toute l'année scolaire : ciné-philo, 4 à 7, Vins et fromages, conférences étudiantes, soirée ludiques, activités sportives, sorties culturelles, etc. Pour de plus amples informations, surveillez le PHI-Bulletin, un courriel qui vous est envoyé à chaque semaine pour vous tenir au courant des activités de l'ADÉPUM. Rejoignez aussi notre page facebook, « ADÉPUM », pour être au fait de toutes nos activités. Si vous avez des questions plus spécifiques, vous pouvez nous contacter via son adresse institutionnelle de l'ADÉPUM : [adepum@umontreal.ca](mailto:adepum@umontreal.ca).

## **5. Après avoir épuisé ces ressources**

### **5.1 Bureau de l'ombudsman**

Le Bureau de l'ombudsman gère les plaintes de toutes sortes de manière indépendante. Ce service est offert en tout temps à tous les membres de la communauté universitaire. Il est possible de contacter le bureau pour obtenir une information, un conseil ou afin de dénoncer une situation d'injustice, d'iniquité ou de discrimination.

Le bureau s'assure cependant au préalable que toutes les démarches ont été effectuées et que les recours internes à l'université ont été épuisés. Lorsque toutes les démarches ont été effectuées sans succès, il est possible de contacter l'Ombudsman :

- Téléphone : 514-343-2100, lundi au vendredi de 9h à 12h, ou de 13h à 17h (Voir le site internet pour l'horaire d'été qui diffère)

- Courriel : [ombusman@umontreal.ca](mailto:ombusman@umontreal.ca) (Remplir d'abord le formulaire d'assistance [http://www.ombuds.umontreal.ca/documents/Formulaire\\_Demande\\_assistance\\_003.pdf](http://www.ombuds.umontreal.ca/documents/Formulaire_Demande_assistance_003.pdf) )
- Courrier postal : Pascale Descary, ombudsman, Université de Montréal, C.P. 6128, succursale Centre-ville, Montréal (QC) H3C 3J7.  
(Remplir d'abord le formulaire d'assistance [http://www.ombuds.umontreal.ca/documents/Formulaire\\_Demande\\_assistance\\_003.pdf](http://www.ombuds.umontreal.ca/documents/Formulaire_Demande_assistance_003.pdf) )
- En personne au bureau : 3744, rue Jean-Brillant, Bureau 430-14